



ACCUEIL DE LOISIRS



AZKAINGO
BILGUNEA

Vacances de NOEL

Eguberriko oporrak



Enfants de 3 à 12 ans :

Ecole Publique

Tél : 05.59.54.49.06 (durant les vacances)

06.14.97.36.04

06.26.40.29.33

3 tik 12 arte urteko haurentzat

Eskola Publikoan

Tél : 05.59.54.49.06 (oporra denboran)

06.14.97.36.04

06.26.40.29.33

HORAIRES

7 h 45 – 18 h 30

Début des activités à 9 h 30

Possibilité de venir chercher vos
enfants à partir de 17 heures

ORDUAK

7'45 tik – 18'30 arte

Aktibitateen hastapena 9'30 tan

Zuen haurrak etxerat eramaten

ahal dituzue arratsaldeko 5 etatik

Du lundi 23 décembre

au

vendredi 27 décembre

Abenduaren 23 tik

Abenduaren 27 ra

INFORMATIONS DIVERSES

Inscriptions :

Toutes les inscriptions se font par le biais du logiciel ICAP accessible sur le site : <http://mon-portail-famille.fr/mairie-ascain>

Veuillez-vous assurer auprès du service jeunesse d'avoir bien reçu vos identifiants.

Pour les nouveaux arrivants, veuillez-vous rapprocher du service en contactant le 06.26.40.29.33.

L'inscription de votre enfant ne sera validée qu'une fois le dossier complet (vaccins et assurance à jour). Pour suivre l'état de votre demande, nous vous recommandons vivement de vous rendre sur le portail famille : rubrique Mon Foyer – accéder Fichier Foyer et cocher la case » J'accepte de recevoir par mail les notifications du portail famille ». Les informations arriveront sur votre boîte mail.

La période d'inscription débutera le lundi 02 décembre et finira le vendredi 13 décembre 2019.

*Lisez
attentivement
ces
informations*

- **Cantine** : Les repas sont préparés à la maison de retraite Adina. Il faut confirmer impérativement avant 9 h 30 dernier délai, chaque matin

- **Divers** :

Pensez à habiller et à chausser vos enfants de manière à ce qu'ils puissent faire, sans retenue, des activités diverses comme : marche en terrains variés, sport, activités manuelles salissantes.

N'hésitez pas à laisser une paire de bottes au centre durant le séjour.

TARIFICATION ALSH

Il est rappelé que le quotient familial mensuel correspond au revenu fiscal figurant sur votre dernier avis d'imposition divisé par 12 et par le nombre de parts.

Il est précisé également que pour les 2 premières tranches du barème, l'aide au Temps Libre de la CAF sera déduite (pour info en 2019 (2 € de déduction par ½ journée).

Nous vous informons que la Caisse d'Allocations Familiales finance à hauteur de 0,54 € l'heure de présence de votre enfant à l'Accueil de Loisirs.

Toute annulation de journée non justifiée par un certificat médical sera facturée au tarif journée sans repas.

Quotient familial mensuel	Forfait semaine avec repas	Tarif jour repas compris	Tarif journée allégée* ou jour sans repas	Tarif 1/2 jour sans repas
< 408 €	41,65 €	10,15 €	6,50 €	4,05 €
de 409 € à 660 €	43,70 €	10,65 €	7,30 €	4,55 €
de 661 € à 780 €	46,40 €	11,60 €	7,80 €	4,75 €
au-delà de 781 €	48,60 €	12,15 €	8,45 €	4,75 €
Enfants extérieurs à la commune	50 €	12,50 €	8,80 €	5,10 €

* Allégée : 1/2 journée avec repas

- Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants présents simultanément (valable pour les forfaits seulement) :

- Pour 1^{er} enfant : tarif normal
- Pour le 2^{ème} enfant : 25 % de réduction
- Pour le 3^{ème} enfant : 40 % de réduction du tarif normal.

- Ces aides ne seront accordées qu'aux familles domiciliées à Ascain et fréquentant l'ALSH d'Ascain ; l'avis d'imposition sera à fournir chaque année début septembre, si cela n'a pas été fait, fournissez-le lors de l'inscription. Durant l'année, toute situation nouvelle intervenue dans le foyer pourra être examinée et prise en compte.

- Les factures seront envoyées directement aux familles à la fin de chaque mois. Pour des raisons informatiques, les réclamations devront nous parvenir dans un délai de 10 jours.

Important : Si des changements (d'adresse, de situation, de responsable légal) sont apparus durant l'année et qu'ils n'ont pas été pris en compte, veuillez communiquer ces changements soit directement à une personne du centre, soit en les modifiant sur le logiciel ICAP.

NOËL

Le détail du programme sera affiché le 1^{er} jour du centre !!!

